



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 11 OCTOBRE 2023
PV N. 8

PRESIDENT: M. Marc GIRAUD.

PRESENTS: M. Frédéric TALABOT – M. Marc LATOUR.

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de notifications officielles aux clubs. Elles sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de la Haute-Vienne dans les conditions de délai – 7 jours à partir du lendemain de la notification du présent procès-verbal – et conformément aux dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

DEPARTEMENTAL 2

- **MATCH N. 26192810 PAYS AREDIEN FC (1) contre LA ROCHE LABELLE (1),**
En accord entre les 2 clubs, le match précité prévu le 22 octobre 2023 à 15h00, au stade municipal de Lagnac le long, se déroulera le même jour et à la même heure au stade Marcel DE LABORDERIE à Saint YRIEIX LA PERCHE.

DEPARTEMENTAL 3

- **MATCH N. 26234863 FC St BRICE S/VIENNE (2) contre CA SAINT- VICTURNIEN (1),**
En accord entre les 2 clubs, le match précité prévu le dimanche 15 Octobre 2023 à 15h00, se jouera le même jour à 13h00 au stade de Chambéry à Saint Brice sur Vienne.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

DEPARTEMENTAL 4

- MATCH N. 26266533 PAYS AREDIEN FC (2) contre COGNACOIS FCL (2)
En accord entre les 2 clubs, le match précité prévu le 22 octobre 2023 à 13h00, au stade municipal de Ladignac le long, se déroulera le même jour et à la même heure au stade Marcel DE LABORDERIE à Saint YRIEIX LA PERCHE.

CHALLENGE DES RESERVES

- Match N. 27085872 FOOT SUD 87 (2) contre ST PRIEST SOUS AIXE FC (2).
Le club de FOOT SUD 87 sera débité de la somme de 21 € pour FMI hors délai.

COUPE DE LA HAUTE-VIENNE

- Le tirage du 2^{ème} tour de la Coupe de la Haute Vienne se déroulera le **mercredi 18 octobre à 19h00 au siège du District de Football de la Haute-Vienne.**

CHALLENGE DU DISTRICT

- Le tirage du 1^{ER} tour du CHALLENGE DU DISTRICT a eu lieu le mercredi 11 octobre à 19h00 au siège du District de Football de la Haute-Vienne.
Les rencontres sont à retrouver sur le site du District.

Le Président

Marc GIRAUD

Le Secrétaire de séance,

Frédéric TALABOT

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD – Vice-Président